

## Fiche de prévention des expositions à certains facteurs de risques professionnels

Entité : CASTORAMA CORMEILLES / Poste : 3.1 Conseiller de Vente

Nom : **CEVIK OKTAY** - Période du **25 / 3 / 2013** au \_\_ / \_\_ / \_\_\_

## énumérés à l'article D.4121-5

Facteurs de risque	seuil dépassé		Mesures de prévention en place	Commentaires,
	Non	Oui		précisions, mesurages
Manutention manuelle	X		<ul> <li>Consignes pour les manutentions particulières</li> <li>Consignes pour la manipulation des volumes en sécurité faits</li> <li>Limitation hauteurs de stockage selon caract. des objets et de leur emballage</li> <li>Personnel formé à la manutention des volumes dangereux</li> <li>Adapter le matériel de chargement/déchargement</li> <li>Moyens adaptés à la tache, dans les conditions prévues par le fabricant utilisés</li> </ul>	
Postures	X		<ul> <li>Personnel formé à adopter des gestes et des postures adaptés</li> <li>Chaussures adaptées au travail debout</li> <li>Possibilité de s'assoir, de se déplacer et de prendre des pauses pendant la journée de travail</li> <li>Places assises pour tous les salariéss dans les aires de repos et les salles à manger</li> <li>Encouragement et formalisation des comportements qui limitent la fatigue</li> </ul>	
Vibrations	X			
Agents chimiques dangereux	X			
Milieux hyperbares	X			
Températures extrêmes	X		<ul> <li>Installations de chauffage, ventilation, réfrigération, climatisation et conditionnement d'air et d'eau chaude sanitaire contrôlées</li> <li>Port de vêtements de protection assure une isolation contre le froid</li> <li>Temps d'exposition au froid limité</li> </ul>	
Bruit	X		<ul> <li>Port effectif des EPI</li> <li>Temps d'exposition au bruit limité</li> <li>Personnel informé des risques</li> </ul>	

page 1 édition : 07/10/2015 07:03

Facteurs de risque	seuil dépassé		Mesures de prevention en place	Commentaires, précisions, mesurages
	Non	Oui		Process, moral grant
Travail de nuit	X			
Equipes successives alternantes	X			
Gestes répétitifs	X			

Remis le	/ /		
		Signature	de l'employeu

Signature du salarié

page 2 édition : 07/10/2015 07:03